Conseil de quartier Jésuites

Procès-verbal

7e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le lundi 19 octobre 2026, à 19h00
Salle de La Cité du Bureau d'arrondissement de Charlesbourg, 160, 76e Rue Est

Présences

Membres avec droit de vote :

Mme Sabrina Fortin	Présidente
Mme Catherine Savoie	Vice-présidente
M. Jean-Pascal Dumont	Secrétaire
Mme Andrea Bonsant	Administratrice
Mme Catherine Bernard	Administratrice
M. Rémi Bouguet	Administrateur
M. David Khayat	Trésorier

Autres présences

M. Ernesto Salvador Cobos	Conseiller en consultations publiques, Ville de Québec
Mme Marie-Pierre Boucher	Conseillère du district électoral de Louis XIV
M. Claude Lavoie	Conseiller du district électoral de Saint-Rodrigue
Mme Lydia Duranleau	Secrétaire de soutien

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 30 personnes ont participé à l'assemblée.

Conseil de quartier
Jésuites

Ordre du jour

7e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le lundi 19 octobre 2026, à 19h00
Salle de La Cité du Bureau d'arrondissement de Charlesbourg, 160, 76e Rue Est

DÉROULEMENT		HEURE
1.	Accueil et ouverture de l'assemblée	19 h
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
3.	Assemblée publique de consultation et demande d'opinion au conseil de quartier sur le projet de modification réglementaire portant à favoriser la création de logements de basse densité dans six zones des quartiers 4-5 et des Jésuites	19 h 05
4.	Présentation de la Ville sur le projet TramCité	19 h 45
5.	Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juin 2026 ■ 5.1 Suivis respectifs	20 h 30
6.	Dossiers du conseil de quartier ■ 6.1 Projet de biodiversité : suivi ■ 6.2 Dossier sécurité routière	20 h 40
7.	Période d'information des conseillers municipaux	21 h 00
8.	Période de questions et commentaires du public	21 h 10
9.	Correspondance et trésorerie ■ 9.1 État des revenus et dépenses	21 h 20
10.	Divers	21 h 25
11.	Levée de l'assemblée	21 h 30

Conseil de quartier Jésuites

Procès-verbal

7e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le lundi 19 octobre 2026, à 19h00
Salle de La Cité du Bureau d'arrondissement de Charlesbourg, 160, 76e Rue Est

1. Accueil et ouverture de l'assemblée

Mme Sabrina Fortin ouvre l'assemblée à 19h00.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Sabrina Fortin fait la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des modifications à apporter. Il n'y en a pas.

Résolution CQJ-26-CA-59

Sur proposition de M. David Khayat, appuyée par M. Jean-Pascal Dumont, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

3. Assemblée publique de consultation et demande d'opinion au conseil de quartier sur le projet de modification réglementaire portant à favoriser la création de logements de basse densité dans six zones des quartiers 4-5 et des Jésuites

Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et la Politique de participation publique de la Ville de Québec, les modifications réglementaires sont présentées par M. Sébastien Paquet, conseiller en urbanisme - gestion territoriale. Pour tous les détails, consulter la fiche du projet.

Les citoyens présents ont l'occasion d'émettre des commentaires et de poser des questions.

Le conseil délibère après avoir pris connaissance des détails du projet et des questions des citoyens présents. Le conseil d'administration a rendu l'avis suivant, que nous expliquons ici plus en détail que lors de l'assemblée ordinaire :

1) Le Conseil de quartier des Jésuites est favorable à l'abaissement du minimum de quatre logements à un seul sur les zones concernées, qui répond à la demande des citoyens de conserver un quartier résidentiel unifamilial à densification douce.

2) Le Conseil de quartier des Jésuites comprend et approuve l'idée selon laquelle la marge latérale est diminuée à 3m, et majorée à la hausse lorsque la construction est plus volumineuse. La proposition qui est faite par la Ville suggère 2 scénarios : une marge de 3m, majorée à 6m pour les édifices de plus de 5 logements.

Or, un édifice de 5 logements peut atteindre 3, 4 ou même 5 étages.

Ainsi, à titre d'exemple, nous considérons qu'une marge supplémentaire au 3m est nécessaire dès que le bâtiment fait plus d'un étage, afin d'assurer un accès au soleil équitable à tous les lots et une cohabitation harmonieuse dans un milieu de grande hétérogénéité dans la taille des bâtiments.

Aussi, nous proposons une marge majorée selon la hauteur du projet :

- minimalement 3m pour les bâtiments ou parties de bâtiment d'un étage, tels les solariums ou maisons d'un étage;
- minimalement 4,5m pour les bâtiments ou parties de bâtiment de 2 étages
- minimalement 6m pour les bâtiments de 3 étages ou plus et les bâtiments de plus de 5 logements.

3) Malgré son avis favorable tel qu'exposé au point 1), le Conseil de quartier des Jésuites s'interroge sur la direction générale du plan de densification de la Ville à Charlesbourg. En effet, les constructions actuelles semblent alterner entre insertions de maisons unifamiliales et concentration d'édifices multilogements, sans qu'il semble y avoir de planification harmonisée. Cela nous laisse craindre une insatisfaction citoyenne grandissante concernant le développement du quartier et des incertitudes liées aux tailles et types d'édifices. Le conseil d'administration souhaiterait que le présent changement réglementaire s'inscrit ainsi dans un plan d'urbanisme cohérent, dont les citoyens seraient tenus informés.

À la suite de l'assemblée publique de consultation, il sera possible de participer au processus de consultation en formulant des commentaires par écrit à l'aide d'un formulaire en ligne. La période pour la réception des commentaires est du 20 au 26 octobre 2026 inclusivement.

4. Présentation de la Ville sur le projet TramCité

Cette présentation découle d'une demande du conseil de quartier, puisque les citoyens du quartier sont touchés indirectement (p. ex. les déplacements pour se rendre au travail).

M. Raymond Poirier, conseil municipal du district Limoilou et membre du comité exécutif responsable des relations avec les citoyens et citoyennes pour le projet TramCité fait une présentation sur le projet et répond aux questions des personnes présentes.

Pour tous les détails, consulter la page TramCité sur le site de la Ville.

5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2026

Résolution CQJ-26-CA-60

Sur proposition de M^{me} Sabrina Fortin, appuyée par M. Jean-Pascal Dumont, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 14 septembre 2026 tel que présenté.

5.1 Suivis respectifs

Aucun suivi.

6. Dossiers du conseil de quartier

6.1 Projet de biodiversité : suivi

Les deux activités prévues ont eu lieu au parc de la Montagne-des-Roches. Des récapitulatifs sur ces deux journées ont été publiés sur la page Facebook.

Une nouvelle publication de sensibilisation est en cours de révision par le conseil et sera bientôt publiée.

6.2 Dossier sécurité routière

Les acteurs du milieu ont été informés de cette possibilité. Aucun retour. La date limite pour le dépôt d'une demande a été repoussée en mars 2027.

7. Période d'information des conseillers municipaux

Un nouveau projet se concrétise dans le nord de Charlesbourg : un parc naturel sur un terrain de 153 hectares qui avait été acquis en 2022 par la ville de Québec et Canard illimités Canada. Les personnes intéressées sont invitées à une séance d'information concernant ce projet d'aménagement le 9 novembre à 19h au bureau d'arrondissement de Charlesbourg.

Le projet de réaménagement de l'aire de planche à roulettes au Patro de Charlesbourg est maintenant terminé. Il n'a finalement pas eu d'inauguration à cause de la météo.

8. Période de questions et commentaires du public

Une citoyenne rapporte que les travaux de démolition sur la 60e rue créent beaucoup de poussière par moment. Cette situation a été signalée au 311. Les conseillers municipaux vont faire les suivis nécessaires.

Un citoyen demande si une dérogation au règlement sur les foyers et poêles intérieurs est possible pour sa situation. Il a déjà formulé des requêtes dans des circonstances différentes qui ont abouti à des résultats négatifs.

Un autre citoyen mentionne qu'une bordure a été ajoutée d'un côté du stationnement au 111 58e rue Est et que cela a causé quelques accrochages. Un signalement sera fait au 311 pour l'ajout possible de signalisation.

L'intersection de la 3e avenue Est et Henri-Bourassa est toujours bloquée alors qu'il ne semble plus y avoir de travaux. Les conseillers municipaux vont faire des vérifications.

9. Correspondance et trésorerie

Aucune correspondance.

M. Ernesto Salvador Cobos rappelle qu'une mise à jour est nécessaire au registraire des entreprises et qu'il aura besoin de connaître le solde prévisionnel du budget de fonctionnement au 31 décembre 2026.

9.1 État des revenus et dépenses

Il y a 4563.63$ dans le compte.

Résolution CQJ-26-CA-61

Sur proposition de M. David Khayat, appuyée par M^me^ Sabrina Fortin, il est résolu que le conseil de quartier des Jésuites autorise le paiement de 125$ à M^me^ Lydia Duranleau pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée du 19 octobre 2026.

10. Divers

Aucun point divers.

11. Levée de l'assemblée

M^me^ Sabrina Fortin lève l'assemblée à 21h50.

Procès-verbal rédigé par M^me^ Lydia Duranleau et révisé par M^me^ Sabrina Fortin et M. Jean-Pascal Dumont.

SIGNÉ

M^me^ Sabrina Fortin

SIGNÉ

M. Jean-Pascal Dumont